

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 17 FEVRIER 2015

SOMMAIRE

RELEVÉ DES DECISIONS

Administration générale

1. Marchés publics
2. Modification du tableau des effectifs
3. Adhésion au CNAS pour les agents retraités
4. TerraCycle - Adhésion au programme de collecte des instruments d'écriture

Prévention

5. Composteurs grande capacité : Convention de mise à disposition
6. Compostage collectif en résidences privées : Appel à projet et convention de partenariat
7. Organicité[®] 2

Traitement-transport

8. Extension de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) d'Ambert : dossier de demande d'autorisation d'exploiter (DDAE)
9. Convention avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG) de Puy-de Dôme

Finances

10. Affectation anticipée du résultat 2014
11. Budget Primitif 2015
12. Montant de la contribution à l'habitant 2015
13. Emprunt pour le programme de travaux 2015 d'extension des installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND)
14. Renégociation des emprunts

Questions diverses

15. Grille de tarification ISDND 2015
16. Démarche de conciliation envisagée entre le VALTOM et Vernéa

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 FÉVRIER 2015

Le **17 février 2015**, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 14h30, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président.

Date de la convocation : 5 février 2015

Secrétaire de séance : Chantal MOULIN

Nombre de Membres :

En exercice : 40

Présents : 27

Pouvoirs : 08

Votants : 35

Présents : Mesdames ADAMY Béatrice, BONNET Monique, CHASSIN Nicole, DEGUI Marie-Christine, LEMPEREUR Claire, MOULIN Chantal, PRIEUX Nicole.

Messieurs ALEDO Marcel, ARNAL Olivier, BATTUT Laurent, BISSIRIEX Thierry, BELLAIGUE Gilles, BŒUF Jean, BONNET Nicolas, CHASSANG Jean-Pierre, CHAUVIN Lionel, DI GIAMBATTISTA Nicolas, DOMAS Philippe, FARGEIX Alain, GAUVIN Jean-Noël, GONIN Michel, LALUQUE Gilles, MAERTEN Christian, MASSEBŒUF Claude, MOLINIER Jean-Claude, POUGET Jacques, ROUX Thierry.

Pouvoirs : Messieurs ADENOT Dominique (à Mme BONNET Monique), DAURAT Jean-Claude (à M. POUGET Jacques), LEPEE Grégory (à Mme PRIEUX Nicole), MAILLARD Guy (à M. MOLINIER Jean-Claude), NEUVY Flavien (à M. BATTUT Laurent), PRONONCE Hervé (à M. ALEDO Marcel), VEISSIERE Bernard (à M. MAERTEN), VIGNAUD Bernard (à Mme ADAMY Béatrice).

Excusés : Messieurs BOHELAY Philippe, CHASSARD Frédéric, GODARD Jérôme, LAFFONT Alain, RENAUD Michel.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

Administration générale

1. Marchés publics

Le comité syndical prend acte de la liste des marchés conclus par le VALTOM pour la période de décembre 2014 à février 2015.

2. Modification du tableau des effectifs

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver la création d'un poste de catégorie B de la filière administrative à temps complet et, en conséquence, de mettre à jour le tableau des effectifs du VALTOM.

3. Adhésion au CNAS pour les agents retraités

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de délibérer sur l'adhésion au CNAS pour les retraités à partir du 01/04/2015 et d'autoriser le Président à signer tout document y afférant.
- de verser annuellement au CNAS la cotisation forfaitaire retraité (137,38 € pour 2015) en supplément de la cotisation pour les actifs (égale à 0,86 % de la masse salariale en 2015).

4. TerraCycle - Adhésion au programme de collecte des instruments d'écriture

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de mettre en place cette opération avec TerraCycle et de faire bénéficier la Banque alimentaire d'Auvergne des points collectés par le VALTOM convertis en don.

Prévention

5. Composteurs grande capacité : Convention de mise à disposition

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider le principe même de l'opération,
- de valider le projet de convention afférant,
- d'autoriser une consultation pour l'acquisition du matériel,
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil général du Puy-de-Dôme et de l'ADEME.

6. Compostage collectif en résidences privées : Appel à projet et convention de partenariat

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'autoriser le lancement d'un appel à candidatures,
- de valider le projet de convention de partenariat,
- d'autoriser les demandes de subventions auprès du Conseil général du Puy-de-Dôme et de l'ADEME.

7. Organicité[®] 2

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider les choix des territoires retenus par le Comité de sélection OrganiCité[®] ainsi que le plan de déploiement proposé pour 2015 et 2016 ;
- d'autoriser le Président à demander des subventions à l'ADEME, au Conseil général et, selon les territoires engagés, à solliciter des financements LEADER ;
- d'autoriser le Président à engager une consultation afin de retenir le prestataire en mesure d'accompagner le VALTOM dans le développement du programme OrganiCité[®] 2.

Traitement-transport

8. Extension de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) d'Ambert : dossier de demande d'autorisation d'exploiter (DDAE)

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser le Président à procéder aux démarches liées à l'extension du site d'Ambert :

- administratives (demande d'autorisation d'exploiter, instauration de servitudes d'utilités publiques, demande de défrichement),
- financières (marchés de maîtrise d'œuvre, travaux...).

9. Convention avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG) de Puy-de Dôme

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, annexée à la présente délibération ;
- d'autoriser l'adhésion du VALTOM au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité dans le cadre de la fin des Tarifs Réglementés de Vente des contrats supérieurs à 36 kVA ;
- d'autoriser le Président à signer la convention de groupement ;
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte du VALTOM et ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

Finances

10. Affectation anticipée du résultat 2014

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver l'affectation anticipée du résultat de l'exercice 2014.

11. Budget Primitif 2015

Le comité syndical vote, à l'unanimité des suffrages exprimés, le budget primitif 2015 du VALTOM qui s'équilibre comme suit :

- **Section de fonctionnement**

Présentation par nature.

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la hauteur de 51 451 929,47 €.

- **Section d'investissement**

Présentation par opération.

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la hauteur de 24 748 448,39 €.

12. Montant de la contribution à l'habitant 2015

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accepter que la contribution à l'habitant soit portée, à partir du 1^{er} janvier 2015, à un montant de 26,28 euros HT par habitant par an et ce jusqu'au vote du budget 2016, qui précisera alors le montant de la contribution pour l'année 2016.

13. Emprunt pour le programme de travaux 2015 d'extension des installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND)

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser le Président à lancer une consultation, ayant pour objet de souscrire cet emprunt auprès des établissements bancaires, et à signer tout document s'y rapportant.

14. Renégociation des emprunts

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de valider les deux réaménagements de prêts.

Questions diverses

15. Grille de tarification ISDND 2015

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), d'approuver la nouvelle grille tarifaire 2015 relative aux Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du VALTOM.

16. Démarche de conciliation envisagée entre le VALTOM et Vernéa

Le comité syndical décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser le Président à initier la procédure de conciliation prévue par le marché de Délégation de Service Public (DSP) attribué à la société Vernéa.